Commission: Conseil de l'UE sur l'Environnement

Question: "Blue New Deal 2024": comment assurer la protection des cours d'eau et aquifères et couvrir les

besoins en eau de l'UE et du continent européen ?

Auteur: Finlande

Depuis son adhésion à l'Union Européenne le 1er janvier 1995, la Finlande s'est affirmée en tant que république démocratique. Elle est actuellement dirigée par le Premier ministre conservateur Petteri Orpo, le Parti de la coalition nationale, dont il est le chef, après avoir remporté les élections législatives d'avril 2023. Suite à cette victoire, une coalition a été formée avec le Parti des Finlandais, arrivé deuxième, ainsi que deux autres formations politiques de moindre envergure. La Finlande, nation nordique baignée par des lacs et des rivières, se trouve confrontée à un défi crucial en cette ère de développement durable : "Blue New Deal 2024" : comment assurer la protection des cours d'eau et aquifères et couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen ?

La Finlande fait face à des enjeux et des problèmes de grande envergure sur cette problématique. En effet, ce pays essaye de mettre en œuvre le plus de solutions possibles pour assurer la protection des cours d'eau et aquifères et ainsi couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen. Tout d'abord, l'objectif de la protection des eaux souterraines est de maintenir un bon état qualitatif et quantitatif des eaux souterraines. Les masses d'eau souterraines de Finlande sont très sensibles aux impacts des activités humaines, c'est pourquoi il est important de prendre des mesures de précaution pour empêcher la détérioration de la qualité des eaux souterraines. De plus, les principales dispositions concernant la protection des eaux souterraines en Finlande sont l'interdiction de la pollution des eaux souterraines énoncée à l'article 17 de la loi sur la protection de l'environnement (527/2014) et l'interdiction de la contamination du sol énoncée à l'article 16, qui protège la qualité des eaux souterraines contre la pollution par le sol. En vertu des interdictions relatives à la pollution des eaux souterraines, il est interdit de contaminer les eaux souterraines ou de mettre en péril leur qualité. L'interdiction est absolue. La section 4a du décret gouvernemental sur les substances dangereuses et nocives pour l'environnement aquatique (1022/2006), qui interdit les émissions dans les eaux souterraines, contient d'autres dispositions relatives à l'interdiction.

La Finlande à une position particulière liée à cette problématique car le programme d'amélioration de l'efficacité de la protection de l'eau, dirigé par le ministère de l'environnement, vise à faire de la Finlande un leader mondial en matière de protection efficace de l'eau. Avec ce programme, ils prennent des mesures en faveur des eaux qui auront un impact : réduction des rejets de nutriments provenant de l'agriculture dans les eaux, développement de la gestion de l'économie de l'eau dans l'agriculture et la sylviculture, restauration des masses d'eau, développement de la gestion des eaux urbaines, nettoyage des épaves dangereuses pour l'environnement, et financement pour la recherche et le développement. Le fait que la Finlande souhaite devenir un leader mondial nous montre que ce pays à une position très particulière en lien avec cette problématique. Ils vont mettre en place de multiples actions pour essayer de devenir ce leader mondial telles que : la loi sur la protection de l'environnement, la loi sur l'organisation de la gestion des bassins fluviaux et de la stratégie marine ainsi que la loi sur l'eau. Ces lois ont permis l'encadrement strict de la gestion de l'eau en Finlande.

La Finlande met en place des solutions pour répondre à cette problématique. Tout d'abord, en 2018, le gouvernement finlandais a décidé d'allouer un financement de 69 millions d'euros au renforcement de la protection de l'eau pour la période 2019-2023. Le programme de renforcement de la protection de l'eau rassemble les acteurs concernés, assure le financement des mesures et crée une continuité dans la protection de l'eau. Le programme finance les mesures les plus efficaces pour améliorer l'état des eaux, renforce la coopération entre les différents acteurs et introduit de nouvelles pratiques et méthodes. Les prochaines étapes après la période du programme sont également en cours de préparation.

Le travail en faveur des eaux sera encore plus efficacement lié aux autres éléments de la politique environnementale, tels que l'atténuation du changement climatique, l'arrêt de la perte de biodiversité, la réalisation de la neutralité carbone et le recyclage des nutriments. La protection de l'eau dans une perspective à long terme fera partie intégrante des activités et des objectifs des municipalités, des entreprises et de la société civile. Pour proposer de nouvelles solutions face à cette situation, nous pouvons imaginer que la Finlande exporte ce modèle qu'on va surnommer "0 pollution" à travers l'Europe. Ce modèle obligerait les pays membres de l'UE à ne pas polluer du tout, comme ce que fait la Finlande actuellement. La loi de l'interdiction absolue de polluer devra alors être respectée à travers l'Europe. La Finlande veut être un exemple pour l'union européenne, ce modèle permettra de réduire de manière considérable les pollutions des cours d'eau et aquifères.

En conclusion, la Finlande se positionne de manière ambitieuse dans la résolution des défis liés à la protection des cours d'eau et des aquifères, tout en couvrant les besoins en eau de l'UE et du continent européen. Dirigée par le Premier ministre conservateur Petteri Orpo, le pays a adopté une approche rigoureuse axée sur la législation environnementale et la mise en œuvre de programmes ambitieux visant à devenir un leader mondial en matière de protection de l'eau. La

Finlande s'affirme non seulement comme un acteur comme un exemple à suivre pour l'Union européenne de	majeur dans dans sa quête	la préservation d d'une gestion dura	es ressources en e able des ressources	eau, mais aussi naturelles.